

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10034**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Sciences Humaines et Sociales, Mention Psychologie Spécialité Psychologie Sociale du Travail et des Organisations (PSTO)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I	Recteur de l'académie, Président de l'université d'Aix-Marseille I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie, 315r Ressources humaines, gestion du personnel, organisation du travail (contrôle-prévention)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- 1 - Recrutement et évaluation
- 2 - Formation
- 3 - Insertion et mobilité professionnelle
- 4 - Conseil en ergonomie, conditions de travail, organisation, management & Santé Sécurité au Travail
- 5 - Recherche scientifique

Les compétences associées sont : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

- 1 - Réaliser les définitions de fonctions et profils de poste
Rédiger une offre d'emploi et procéder au tri des candidatures reçues
Définir les critères d'évaluation
Mener un entretien de recrutement
Rédiger des synthèses d'entretien et argumenter l'avis de sélection
- 2 - Analyser les besoins de formation (individuels, collectifs et institutionnels)
Elaborer le plan annuel et/ou pluriannuel
Concevoir (contenu pédagogique, support) et animer des formations
Evaluer une action de formation à chaud et à froid et analyser les résultats de façon à procéder aux réajustements
- 3 - Réaliser un diagnostic de l'individu sur le plan des motivations, des centres d'intérêts et des compétences acquises
Etablir un projet professionnel réaliste et réalisable
Accompagner les individus de façon individuelle ou collective dans la construction de leur projet
Maîtriser les techniques (approche directe, spontanée, réseau) et outils de recherche d'emplois (Cv et lettre de motivation)
Réaliser un bilan de compétences
- 4 - Analyser et reformuler la demande
Elaborer un diagnostic du contexte d'intervention
Rédiger un cahier des charges
Concevoir et réaliser un projet d'intervention
Présenter les résultats et les préconisations
- 5 - Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un protocole de recherche scientifique

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

- Connaître la méthodologie (de la constitution du vivier jusqu'à l'intégration du candidat) et les outils liés au processus de recrutement (mise en situation, tests, etc.)
- Maîtriser les modèles et méthodes d'analyse du travail et de diagnostic, d'évaluation des potentiels, d'animation et de communication
- Connaître les techniques pédagogiques et les techniques d'animation de groupe
- Connaître les institutions, les acteurs et les dispositifs existants dans le domaine de l'insertion professionnelle
- Respecter les règles déontologiques et méthodologiques de la profession.
- Pratiquer l'anglais au niveau B2 du cadre européen commun de référence en langues

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Cabinets de recrutement, de conseil, d'étude et de formation ;
Services "GRH", services formation et services "Organisation" des entreprises et des administrations Associations et autres prestataires intervenant dans le secteur de l'insertion et de la mobilité professionnelles
- Organismes de formation ; organismes de recherche en hygiène et sécurité du travail, en sécurité routière et en psychologie du travail.
- Consultants
- Chargés d'études ou de mission,
Chargés de recrutement,
Assistants (du DRH, du responsable formation ...)

Accompagnateurs à l'emploi,
 Formateurs,
 Coordinateurs dans des dispositifs de formation ou d'insertion,
 Chercheurs si poursuite d'études

Codes des fiches ROME les plus proches :

- M1502 : Développement des ressources humaines
- M1503 : Management des ressources humaines
- K2112 : Orientation scolaire et professionnelle
- K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle
- K2101 : Conseil en formation

Réglementation d'activités :

- Titre de psychologue
- Cadre législatif et déontologique propre à certains secteurs (par exemple, recrutement ou formation)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Descriptif des composantes de la certification :
- Recrutement et Evaluation
- Démarches d'intervention
- Mobilité et insertion
- Formation et développement des compétences
- Communication
- Management des hommes et des équipes
- Recherche et intervention en psychosociologie des organisations
- Etudes et diagnostic en psychologie du travail
- Gestion des risques, santé et sécurité au travail
- Organisation, ergonomie et conditions de travail

Epreuves théoriques et pratiques, stage de professionnalisation obligatoire (d'une durée au moins égale à 500h), supervisé par des enseignants-chercheurs et par au moins un psychologue praticien.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) En 1ère année : 90% d'enseignants-chercheurs en psychologie et 10% de psychologues praticiens En 2e année : 50% d'enseignants-chercheurs en psychologie et 50% de psychologues praticiens
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) En 1ère année : 90% d'enseignants-chercheurs en psychologie et 10% de psychologues praticiens En 2e année : 50% d'enseignants-chercheurs en psychologie et 50% de psychologues praticiens
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs en psychologie, psychologues praticiens, représentant de la formation continue et président de la commission pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Habilitation n° 20081043

Loi 85-772, Décret 90-255 liste de diplômes permettant de faire usage du titre de psychologue,

Arrêté 19 mai 2006 relatif à la validation du stage

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Certification d'environ 20 titulaires par an

Autres sources d'information :

[Université d'Aix-Marseille I](#)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Île-de-France - Paris (75) [PARIS]

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-Charles]

Université de Provence - 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 03

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix en Provence site Schuman

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277

Ancien Diplôme de Psychologie Sociale et Industrielle